



MINI-CAMP

À PONT D'OUILLY

Du 26 au 30 Juillet 2021

De 12 à 16 ans



**FICHE D'INSCRIPTION ACM DAMIGNY
POUR LE MINI CAMP**

Date limite de dépôt des dossiers et règlement en Mairie ou à l'USDA : Lundi 7 Juin 2021

Prière de s'inscrire en avance. Nombre de places limité !

USDA Gymnase Louvrier, 22 avenue Koutiala - 61000 Alençon

Tél/Fax : 02 33 28 08 17 E-mail : usda@wanadoo.fr

Je soussigné(e) :N°Tel (en cas d'urgence).....

Adresse :

Inscrit : mon fils / ma fille Âge :.....

(Un seul enfant par fiche d'inscription)

	Résident CUA		Résident extérieur
	Quotient Familial < 573*	Normal	
INSCRIPTION MINI CAMP	250€	280€	300€

LES BONS CAF, MSA, CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT SONT ACCEPTÉS

*** Validation du régime allocataire en mairie** : se munir des justificatifs de prestations : avis d'imposition 2020 et livret de famille

Si vous êtes bénéficiaire d'aides diverses (comité d'entreprise, ...)

- Besoin d'une facture
- Document à remplir (joindre les documents avec l'inscription)
 - Je m'engage à régler l'acompte de 120€ (de préférence par chèque, à l'ordre de l'USDA).
 - Je déclare avoir contracté une Assurance Responsabilité Civile dans le cadre familial ou scolaire.

Fait à, le/...../.....

Signature des parents

Règlement intérieur du mini camp :

Les jeunes se doivent de respecter :

- Le matériel de la base de loisir et de l'USDA (la dégradation volontaire, de vandalisme sur les locaux ou le matériel, feront l'objet d'une facturation)
- Le personnel de la base de loisir, les animateurs et leurs camarades physiquement, verbalement et moralement
- Le silence à 22h demandé par la base de loisir
- Les règles sanitaires en vigueur

Il est formellement interdit de :

- Fumer, vapoter, consommer de l'alcool et de la drogue
- Photographier des personnes pour un usage personnel sans leur demander leur avis au préalable
- Introduire sur le camp des objets pouvant être dangereux (cutter, aiguilles, couteaux, pétard...)
- L'usage du téléphone portable (sauf cas exceptionnel), de tablette, console de jeu est interdit durant les activités communes

Signature du jeune

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS

	Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
9h	Petit déjeuner				
10h	 Arrivée, installation	 Jeux de société	 Sports collectifs	 Jeux traditionnels	 Sports de raquettes
12h	Déjeuner				
14h	 Canoë-Kayak	 Via Ferrata	 Stand Up Paddle	 Randonnée	 Rangement, libre, retour 
20h	Dîner				
21h	 Veillée découverte	 Tournois sportif	 Veillée loup garou	 Veillée jeux	

Journée type :

9h : Réveil et petit déjeuner

10h : Début activité

12h : Déjeuné

14h : Début activité

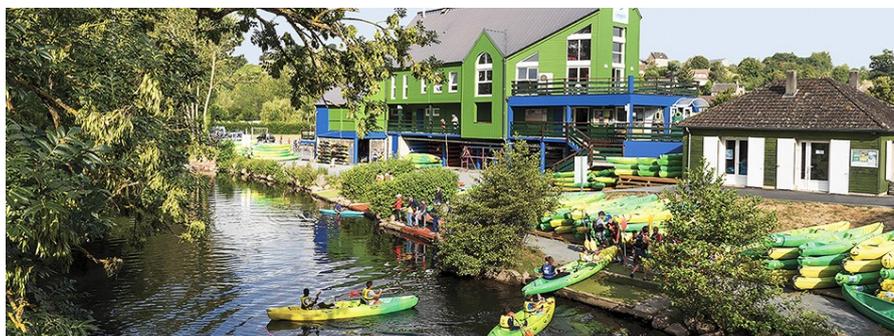
16h30 : Gouté

17h : Activité collective

20h : Diné

21h : Veillée

23h : Couché



DÉPART le 26/07/2021 du gymnase Maseline : 10h
ARRIVÉE le 30/07/2021 au gymnase Maseline : 18h

LISTE D'ÉQUIPEMENT

FOURNI :

- Toiles de tentes
- Pension complète à la base de loisir par un traiteur (petit déjeuner, déjeuner, goûté, diné)

À PRÉVOIR :

- Pour la nuit en toile de tente : sac de couchage, matelas/tapis de sol, oreiller, pyjama
- Pour les repas : vaisselle personnelle (assiette, couverts, bol, verre/gourde), torchon à vaisselle
- Pour le canoë-kayak et le stand up paddle : coupe-vent/imperméable, maillot de bain, tenue lycra ou thermique, chaussures adaptées à l'eau ou anciennes chaussures.
- Pour la randonnée, la via ferrata et les activités physiques : tenue de sport adaptée, des chaussures de sport pour marcher et courir.
- Pour les veillées : tenue chaude (veste, manteau, sweat, écharpes, plaid)
- Pour le confort et la sécurité : plusieurs tenues de sport (t-shirt, pantalon, short, chaussettes, sous vêtements, sweat, veste, manteau), au moins 2 paires des chaussures (une pour l'eau et une sèche), lunettes de soleil et cordon, crème solaire, gourde, casquette, nécessaire de toilette, serviette de toilette, sac à dos, sac pour le linge sale, lampe de poche, 10 masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique.
- Bonus : jeux de société personnel, encas si besoin!
- Ne pas apporter d'objet de valeur (montre, bijoux, objets électroniques...)
- **BREVET DE SAVOIR NAGER DE 25 MÈTRES OBLIGATOIRE!**
- **APPORTER LE CASSE CROUTE POUR LE REPAS DU LUNDI MIDI!**

COVID-19

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**



Le port du masque est **obligatoire** pour les enfants de plus de 11 ans dans les espaces fermés, ainsi que pour leurs accompagnateurs. Le masque doit être fourni par le responsable légal de l'enfant.
Sous réserve de modification de la réglementation.